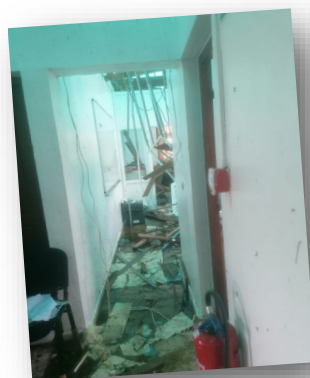




Le 14 décembre 2024, L'île de Mayotte a été dévastée par le cyclone CHIDO. Les infrastructures de résidence mais également des administrations, écoles, collèges, l'hôpital etc... ont subi de lourdes dégradations.

La vie reprend petit à petit... L'électricité et l'eau sont remis progressivement en fonction, mais certains villages en sont toujours dépourvus.



Nos collègues de préfecture en Petite et Grande Terre, mais également nos collègues du Tribunal Administratif ont perdu énormément de leurs biens personnels.



Après avoir été placés en Autorisation Spéciale d'Absence jusqu'au 31 décembre 2024, nos collègues n'ayant plus de véhicule personnel, doivent se débrouiller à leur frais avec des taxis (absence totale de transport en commun sur l'Île) pour se rendre sur le lieu de travail. Cependant certains collègues, à ce jour, n'ont toujours pas de bureau, de matériels pour pouvoir mener leur mission. Malgré cela, la préfecture leur demande de se rendre sur site, sachant que certains locaux de la préfecture ont été affectés ponctuellement à des agents de la DEETS et de la DAAF.



Notre section FO PREF SMI MAYOTTE a été reçue par l'administration, le 8 janvier 2025 pour revendiquer :

Une aide financière exceptionnelle comme dans les autres ministères

Une mise en place d'ASA pour les agents qui n'ont pas de bureau

Un dispositif d'aide aux transports pour améliorer le retour des agents au travail..

Le plan de reconstruction « MAYOTTE DEBOUT » doit être mis en place le plus rapidement possible pour la population, toutefois, le ministère de l'Intérieur doit également prendre en compte la difficulté dans laquelle exercent actuellement nos collègues de Mayotte, nous demandons un dialogue social de qualité avec nos représentants locaux.

Nos représentants à la Formation Spécialisée du CSAR préfectures SGCD ont revendiqué la mise en place de visite de sites à l'instar de ce qui est réalisé dans les autres périmètres du ministère. Cette situation extrême justifie complètement le déplacement d'une délégation de la FS CSAR.

09/01/2025

Rejoignez-nous

